

Q. Vous lui avez dit que vous aviez consenti à abandonner la soumission et à renoncer au contrat ?—R. Oui.

Q. Et votre société écrivit la lettre en conformité de cette décision ?—R. Oui, monsieur.

Par Sir John Thompson :

Q. Où cette lettre a-t-elle été écrite ?—R. Je dois dire que je ne suis pas sûr d'avoir été présent lorsque M. O'Hanly a écrit la lettre. Sans doute, il était entendu qu'il devait écrire la lettre.

Q. Qui l'a écrite ?—R. C'est M. O'Hanly qui l'a écrite.

Q. Ce jour-là même ?—R. Oui ; le 24 octobre, je crois.

Q. Lorsque vous avez eu cette entrevue avec Sir Hector, il vous communiqua le rapport de M. Perley ?—R. Non ; il n'en a pas été question.

Q. Avez-vous jamais vu son rapport, disant que votre soumission était trop basse et que vous ne pouviez pas faire l'ouvrage ?—R. Je ne me rappelle pas l'avoir lu.

Q. Avez-vous vu qu'il était en manuscrit ?—R. Je ne m'en rappelle pas.

Q. Dites-vous qu'il n'a pas été lu ?—R. Je ne m'en rappelle pas.

Q. Je répète, dites-vous qu'il n'a pas été lu ?—R. Je ne m'en rappelle pas.

Q. Vous ne vous rappelez pas si Sir Hector l'a lu ou non ?—R. M. Perley est venu dans le bureau, mais il n'y est resté que quelques instants. Il a parlé dans le même sens que Sir Hector avait parlé, avant son arrivée dans le bureau.

Q. Et il a confirmé ce que Sir Hector vous avait dit ?—R. Oui.

Q. Vous a-t-il dit quel rapport il avait fait sur votre soumission ?—R. Sir Hector me l'a dit.

Q. M. Perley vous a-t-il dit quel rapport il avait fait ?—R. Sir Hector me dit ce que M. Perley avait rapporté, mais je ne me souviens pas que M. Perley en ait parlé. J'ai parfaitement compris, de la part de Sir Hector et de M. Perley, lorsque je les ai vus dans le bureau, que tous deux étaient d'avis que ma soumission était trop basse.

Q. Vous ne vous rappelez pas si M. Perley vous l'a dit ?—R. Non.

Q. Ni quel rapport il a fait ?—R. Je ne m'en rappelle pas.

Q. Ni si le rapport vous a été lu ?—R. Je ne m'en rappelle pas.

Q. Il a été dit, hier, que vous avez eu un autre contrat du gouvernement ?—

R. Oui

Q. Pour un pont sur l'Ottawa ?—R. Oui.

Q. Est-ce avant ou après ceci ?—R. C'est avant.

Q. C'est avant ceci ?—R. Les deux marchaient ensemble, je crois.

Q. Votre contrat n'était pas encore terminé lorsque vous avez fait cette soumission ?—R. Non.

Q. Avez-vous eu d'autres contrats du gouvernement ?—R. Pas de ce gouvernement.

Q. Du gouvernement du Canada ?—R. Non ; je n'ai pas eu de contrat du gouvernement du Canada. J'ai fait certains autres travaux.

Q. Quels travaux avez-vous faits pour le gouvernement du Canada ?—R. Les travaux que vous venez de mentionner.

Q. A part cela ?—R. Ce sont les seuls travaux de quelque importance.

Q. Quels sont les travaux de moindre importance que vous avez faits ?—R. J'ai fait certains travaux sur le canal.

Q. Sur le canal Rideau ?—R. Oui.

Q. C'est avant l'affaire qui nous occupe ?—R. Oui.

Q. Combien de temps avant ?—R. Deux ou trois ans.

Q. Vous n'avez pas fait autre chose ?—R. Je ne m'en rappelle pas.

Q. Quelle était la valeur du contrat du pont ?—R. Voulez-vous parler de la première soumission ?

Q. Oui, à peu près ?—R. \$25,000.

Q. Vous avez soumissionné pour divers autres contrats ?—R. Oui, pour divers autres contrats.

Q. Vous résidez à Ottawa ?—R. Oui, monsieur.